SALUS IN SACRO PORTU
La Gazette
de
SEINE-PORT
N°95
AVRIL 2023
Dossier harcèlement P12 à 14
LE 15 AVRIL,
GRANDE
RÉUNION
PUBLIQUE
À LA BARONNIE
À 17H

Changement climatique, réchauffement, crise énergétique, sobriété, gaz à effet de serre, développement durable… La liste des formules est longue pour évoquer ce qui nous apparait de plus en plus comme une urgence pour notre planète.

Le développement extraordinaire des pays occidentaux et de la France depuis deux siècles a été permis par l'énergie fossile, disponible et bon marché. La fin de cette croissance « facile » se précise maintenant et s'impose depuis quelques années comme un facteur clé pour préparer toutes nos décisions. Que ce soit la crainte du réchauffement climatique lié au rejet massif de CO_2 dans l'atmosphère ou la raréfaction inéluctable des énergies fossiles stockées dans notre sous-sol, notre monde doit s'adapter sans délai maintenant. Nous en sommes aujourd'hui tous conscients.

Cela se fait et se fera en partie par la recherche de nouveaux procédés, par l'énergie décarbonée-nucléaire, hydroélectricité, hydrogène, vent, soleil, biomasse…, par le développement de nouvelles technologies moins gourmandes en énergie ou encore par l'isolation des bâtiments, le recyclage et l'économie circulaire. Les défis sont nombreux.

Cela se fera aussi par une plus grande sobriété dans nos modes de vie. Ce sera « facile » pour les plus riches, ce sera douloureux pour beaucoup avec un prix de l'énergie en croissance durable, des normes et règlements toujours plus contraignants. Nos décisions devront être marquées au sceau de l'efficacité et de la solidarité vers ceux qui sont les plus exposés.

Notre commune et tous ses habitants poursuivront leur engagement déjà ancien pour la préservation de l'environnement. Il convient cependant d'accélérer notre mobilisation pour réduire l'impact carbone, partout où cela sera possible. La Gazette et le site internet de la commune vous rendront compte régulièrement de cet engagement et des initiatives qui seront prises. Votre engagement sera déterminant pour réussir cette transformation historique de notre mode de vie et de nos organisations.

J'ai demandé à Martine Butin-Kiener, adjointe au Maire, déjà en charge de la communication, d'accepter cette nouvelle délégation « Développement Durable ». Je la remercie vivement de mener cette mission et vous encourage tous à contribuer avec elle à l'exemplarité de notre commune sur cette question essentielle.

Vincent Paul-Petit

Bienvenue aux nouveaux habitants dans la commune qui est désormais la vôtre ! Votre intégration sera facilitée en vous signalant en mairie…

www.seine-port.fr
fb.me/VillageDeSeinePort
Télécharger l'appli "Ma Mairie en Poche" puis Sélectionner Seine-Port

Le 5 janvier : Galette des rois et reines du Club de l'Amitié

Passage de grades des petits Seine-Portais

Le 19 mars : Loto Carnaval avec Jeux de Mômes

Vie du village en images

Salsa Bachata Kizomba au Carré du 6

Des vestes polaires pour les élèves de la maternelle.

Le 6 mars:
Visite des élus à l'école élémentaire de la Chesnaie

Le 12 mars:
LOTO de la Saint Fiacre sous le signe des jardins

Le 19 mars:
LOTO Jeux de Mômes

Le 16 mars: Les Seine-Portais ont inauguré autour d'un apéritif la boutique Concept Store

Les élèves autour du Maire

UN VERGER POUR LES SEINE-PORTAIS

Le lieu est trouvé ! Le parc de la Chesnaie, près de l'école élémentaire, accueillera un verger. La municipalité, le CAUE et la Corporation Amicale Saint-Fiacre ont décidé la création d'un verger pour tous où seront plantées une vingtaine d'arbres fruitiers d'espèces variées et goûteuses.

Agrément d'un lieu à proximité de l'école, sensibilisation à l'environnement, préservation d'espèces anciennes pour la biodiversité, réalisation collective et utile: voilà un projet attractif !

L'aménagement du verger a une vocation pédagogique : c'est pourquoi les enfants de l'école de la Chesnaie seront impliqués activement.

C'est aussi un lien social, culturel et partenarial, reposant en partie sur du bénévolat. Rendez-vous pour cueillir et goûter un fruit à l'automne 2025 ?

PETITES ASTUCES POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

DANS LA BUANDERIE ET LA SALLE DE BAIN :

1. **Laver ses vêtements** du quotidien **à 30°C max.** et non 40°C *(-45% de consommation d'électricité).*
2. Utiliser le **programme Eco** pour la machine à laver et le lave-vaisselle.
3. Bien **remplir le tambour du lave-linge** (aux 2/3 au moins). Ne lancer le **lave-vaisselle** que lorsqu'il est **plein**. **Optimiser son remplissage** en plaçant les assiettes creuses sur les grands picots, et en privilégiant le lavage à la main pour les gros ustensiles (casseroles, saladiers, poêles, notamment en téflon ou céramique pour éviter en + l'usure du revêtement).
4. **Privilégier le séchage à l'air libre** (le sèche-linge consomme beaucoup d'électricité). En cas d'utilisation du sèche-linge, et pour réduire sa durée d'utilisation, bien essorer le linge avant grâce au réglage de la vitesse d'essorage du lave-linge: l'essorage du lave-linge (extraction mécanique de l'humidité) est 100 fois plus économe en énergie que le séchage du sèche-linge (extraction thermique).
4. Régler le **chauffe-eau à 50-55°C** maximum, et **l'éteindre** lors d'un départ supérieur à 2 jours. Si possible, installer une **housse isolante** *(21€ d'économie/an en moyenne).*
5. **Prendre des douches un peu plus courtes** (moins d'eau à chauffer).
6. **Ne pas laisser le mitigeur du robinet en position intermédiaire.** C'est de l'eau tiède (donc un peu d'eau chaude) qui est utilisée à chaque fois alors que pour beaucoup d'utilisations l'eau froide convient bien.

DANS LE SALON ET LA CHAMBRE :

1. **Éteindre complètement les appareils après utilisation** grâce à des **multiprises ou prises bouton** (3€) ou en les débranchant (écran, TV, micro-onde, bouilloire, cafetière, imprimante, etc. - hors lave -linge et lave-vaisselle). *(un appareil en veille = 0,5W/h > au total environ 80 à 150€/an par foyer, sans compter leur usure).*

2. **Débrancher les câbles de recharge** (de téléphone ou ordinateur) **après utilisation, et éviter de recharger ses appareils la nuit.**
3. Mettre en veille son ordinateur lors d'un arrêt de courte durée, et **l'éteindre en cas de veille prolongée.**
4. **Bien penser à éteindre la TV et les écrans d'ordinateur** quand ils ne sont pas regardés.
5. **Arrêter la box internet au moment d'aller se coucher et en cas de départ prolongé** comme une journée au bureau (jusqu'30€/an).
6. **Ne pas oublier d'éteindre les lumières et ouvrir les volets** plutôt qu'allumer les lumières en journée.
7. Remplacer les ampoules à incandescence par des **LED** (consomme 10 fois moins d'électricité).
8. **Privilégier l'éclairage direct** (lampe de bureau, chevet) à l'éclairage indirect (ampoule au plafond).
9. **Dépoussiérer** régulièrement les lampes et luminaires, et privilégier les **abat-jour clairs**

Source: ADEME 2018

Bilan carbone de quelques objets électroménagers

Emissions de CO_2-équivalent par étape du cycle de vie d'une sélection d'objets ménagers

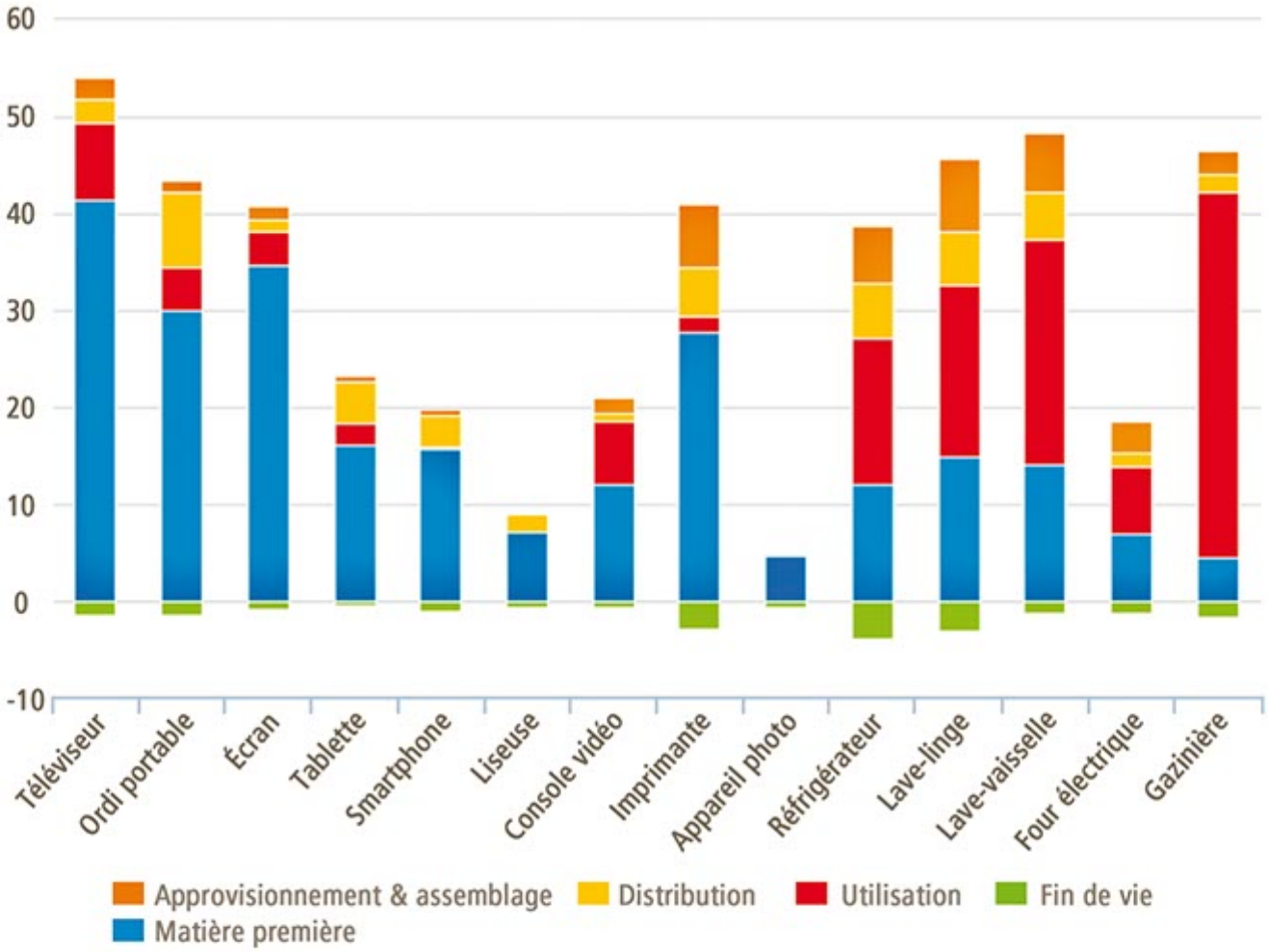

LA FIN DU GRAND GÂCHIS ?

Quelques millimètres d'eau de pluie ont arrosé notre territoire au mois de février. Quelle prise de conscience? Quelles conséquences?

Si nous pensions ne jamais manquer d'eau saine, il nous faut revenir sur nos certitudes. Notre territoire est frappé par un manque d'eau inquiétant pour sa végétation, sa biodiversité et pour les cultures. Les précipitations des mois d'hiver 2022-23 sur Melun-Villaroche montrent des relevés très inférieurs aux moyennes depuis 1979.

L'eau c'est la vie. La biodiversité en dépend. C'est l'équilibre fragile de notre petite planète, indispensable à notre propre survie. Quelles conséquences ces aléas pluviaux auront-ils sur l'aménagement de notre territoire? Comment nous mobiliser pour trouver des solutions face aux défis qui s'ouvrent à nous?

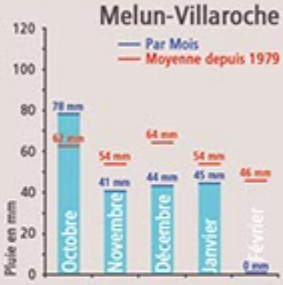

DES SOLUTIONS À COURT ET MOYEN TERME

ZOOM SUR

- Comment stocker l'eau de pluie lorsqu'elle abonde ? (pour l'arrosage notamment)
- Nos installations sont-elles conformes? 83 % de nos réseaux d'assainissement sont correctement raccordés en séparant des eaux grises à retraiter des eaux de ruissellement.
- Comment favoriser l'infiltration des précipitations ? La désimperméabilisation des sols limite les risques d'inondations et favorise la recharge des nappes.

DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

Faux hygrophile

Gymnocoronis spilanthoides est une plante exotique envahissante qui a été détectée en France pour la première fois en 2021 au Mans, le long de la rivière La Sarthe, sur une zone de 50 m2. Il s'agit d'une espèce sud-américaine présente en zone tropicale, dans les eaux peu dynamiques, où elle fleurit de novembre à décembre. Elle a déjà été signalée en Hongrie, Lombardie et Pays-Bas. La plante atteint une hauteur de 1,50 m. Ramifiée en tête, elle porte des capitules blancs de 1 à 2 cm, la tige est glabre, molle, striée. Les feuilles simples et lancéolées, sont dentées et pétiolées. La croissance est très rapide : 10 à 15 cm par semaine.

Hydrocotyle fausse renoncule

Hydrocotyle ranuncoloides est une plante aquatique, observée la première fois en 2018 dans la rivière École à Moigny-sur-École (91). En 2021, le syndicat mixte des bassins versants de la rivière École et ses affluents (SEMEA) a effectué des repérages pour retrouver l'origine et connaître l'étendue de la propagation de l'espèce. Elle trouvait son origine dans une mare privée disposant d'une surverse vers la rivière École. L'espèce a été retrouvée sur tout le linéaire de la rivière jusqu'à 2 km à l'aval, au seuil du Château de Courances. Suite à ce repérage, deux campagnes d'arrachage ont été réalisées, avec la participation du Parc Naturel Régional du Gâtinais dans la mare d'origine puis dans la rivière École. Suite à cette opération, une surveillance du milieu vérifiera si l'espèce revient au printemps et à l'été, période à laquelle son développement est le plus rapide.

L'hydrocotyle fausse renoncule est une espèce originaire d'Amérique qui apprécie les milieux aquatiques stagnants ou peu dynamiques. Quand elle s'implante, elle peut coloniser la totalité du lit mineur d'une rivière, ralentir les écoulements, faire monter le niveau de l'eau, empêcher la végétation locale de se développer et asphyxier le milieu. A noter qu'au Royaume-Uni, une lutte biologique avec un charançon *(Listronotus elongatus)* originaire d'Amérique du sud est testée.

HERBICIDE INTERDIT

Afin de restaurer progressivement la qualité des eaux, l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES) a annoncé, le 15 février 2023, l'engagement d'une procédure de retrait d'un désherbant dont la substance active est la S-métolachlore

D'apparence huileuse, légèrement coloré, le S-métolachlore est l'une des substances herbicides les plus utilisées en France sur les cultures de maïs et les maïs semences notamment, mais aussi sur les cultures de sorgho, tournesol, soja, betteraves, haricots, pois écossés ou non… **Cet antigraminé est considéré comme un perturbateur endocrinien pour la faune et pour l'homme.** Il se dégrade en métabolites qui migrent dans les sols, les eaux de surface et les eaux souterraines. (Règlement (CE) N°1107/2009)

Source : LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 158 DE LA DRIAAF ÎLE-DE-FRANCE • FEV 2023

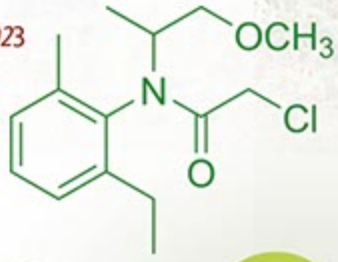

ZOOM SUR

CHOISIR UNE PLANTE EN POT !

Petit secret pour choisir une plante en pot: chez un pépiniériste ou en jardinerie, n'achetez pas une plante dont le pot est couvert de mousse ou garni de mauvaises herbes. C'est le signe qu'elle a passé trop de temps dans son pot et ses racines sont trop compressées. Choisissez une plante en pot de terre fraiche et légère: le plant reprendra mieux une fois en terre.

ZOOM SUR

… ET PLANTER

Creusez un trou deux fois plus large et un peu plus profond que le conteneur. Ajoutez deux pelles de compost à la terre que vous avez enlevée, mélangez et jetez une pelle de ce mélange au fond du trou.. Placez votre plante au milieu du trou, vérifiez que le haut de la motte est bien au niveau du sol, remplissez les espaces vides avec votre mélange de terre, tassez doucement tout autour de la plante pour ne pas laisser de poches d'air puis arrosez abondamment.

C'EST LE PRINTEMPS !

Le printemps, saison de l'éveil de la végétation, donne aux jardiniers amateurs l'envie de tout semer, planter, mais…

La végétation, elle, ne s'y trompe pas ! Les plantes ont mis au point plusieurs stratégies pour ne pas se laisser abuser dès les premiers rayons de soleil. En effet, pour reprendre leur croissance dans les régions tempérées, les plantes ordinaires réclament une période froide et des jours qui rallongent. Cela semble incroyable mais les végétaux sont en quelque sorte capables de mémoriser le nombre d'heures auxquels ils sont exposés à une amplitude thermique très spécifique, qui correspond à un certain nombre d'heures d'exposition à des températures comprises entre 0° et 7° et attendent que les jours rallongent. Par exemple, les bourgeons des pommiers ne se montrent qu'après avoir eu environ 1000 à 1400 heures à environ 7° !

Alors, n'achetez pas vos plantes trop tôt, attendez que la terre se réchauffe !

Dès que les températures douces se stabilisent, c'est le moment de planter. Regardez autour de vous, guettez les premiers signes de reprise de la végétation.

UNE PELOUSE VIGOUREUSE EN QUELQUES SEMAINES

ZOOM SUR

- Arracher les pissenlits et autres intrus à racines pivotantes mais on peut conserver les trèfles et marguerites.
- Griffer la pelouse pour l'aérer, retirer la mousse et autres déchets
- Épandre un peu de sable, la pelouse adore le sable et en réclame toujours
- Puis semer sur les espaces dégarnis et arroser.

PROFITEZ D'UNE BELLE PELOUSE…

Au printemps, l'herbe pousse incroyablement vite, mieux vaut tondre dès le début de la pousse. Tondre sa pelouse transforme en un rien de temps le jardin. Avec ses bordures bien soignées après la tonte, la pelouse met en lumière les agréments du jardin et éclipse ses défauts. Mais ne tondez pas trop court car elle risque d'être « scalpée » par endroits et les mauvaises herbes viendront s'y installer. La pelouse c'est tout simplement des colonies de petites plantes et chaque tonte les encourage à se développer. Donc il est préférable de tondre peu mais souvent.

Selon plusieurs études scientifiques, marcher pieds nus dans l'herbe est une activité bénéfique qui fait baisser le rythme cardiaque et la tension. La pelouse est également une fabuleuse climatisation naturelle, lors d'une journée chaude d'été, sa température peut être inférieure de 16.5° à celle de l'asphalte !

De plus la pelouse se régénère toute seule en absorbant déchets végétaux et matière organique. Elle capte et filtre la poussière présente dans l'air, réduit la pollution en purifiant l'eau qui traverse ses racines.

Une herbe épaisse et saine est la meilleure surface naturelle pour capter l'eau et réduire l'érosion du sol : une pelouse de 200m2 peut absorber 4500 litres d'eau sans écoulement perceptible, une alliée indispensable pour lutter contre les inondations. L'eau absorbée nourrit la pelouse et aussi les fleurs, les arbustes et les arbres puis elle passe le filtre de la terre de surface et part garnir les nappes phréatiques.

UN TUEUR ENVAHISSANT

Selon le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le frelon asiatique - Vespa velutina - est arrivé en France en 2003, caché dans un container de poteries chinoises…

Sources : la République de Seine et Marne et GDSA 77

Vingt ans plus tard, la Seine et Marne n'est plus épargnée par le fléau et nous devons participer activement à la lutte contre le frelon asiatique qui menace la diversité et met en danger le processus de pollinisation en exterminant abeilles et bourdons. Sa reproduction exponentielle en fait un nuisible très invasif. S'il existe une surveillance du territoire, aucune stratégie nationale n'est envisagée pour endiguer sa prolifération. Le député Frédéric Valletoux a déposé, début février 2023, une question écrite à Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, pour envisager une stratégie de lutte nationale à l'instar d'une expérience déjà mise en place en Bretagne : **le piégeage de reines pour éviter la multiplication des nids. Le calendrier et la méthode sont stricts pour ne pas piéger les autres insectes.**

Attention : le frelon asiatique n'est pas agressif avec l'Homme mais devient virulent s'il se sent en danger. Il peut alors projeter un

venin urticant et piquer à plusieurs reprises. Cinq piqures peuvent engager le pronostic vital. **Alors ne pas s'approcher d'un nid à moins de 5 m sans protections spécifiques !**

- **La 1ére période de piégeage, celle de l'émergence des fondatrices est en mars/avril:** Chacune d'entre elles va fonder sa propre colonie en construisant un nid dit primaire: plus il est localisé vite plus il est facile à détruire. Sinon elle va donner naissance à une quinzaine de frelons qui vont aller construire un nid « secondaire » qui peut atteindre 50 à 80 cm de diamètre et jusqu'à 1m de haut ! Il peut abriter jusqu'à 6 000 frelons dont 400 mères fondatrices qui, souvent, hiberneront dans le sol à proximité du nid.

La méthode: dans une grande bouteille d'eau minérale en plastique, percée dans sa partie supérieure de 3 trous de 1 cm, verser 5 cl de vin blanc + 5 cl de sirop de fruits rouges ou grenadine + 20 cl de bière blonde. Accrocher la bouteille à 1.50 m du sol et près des bâtiments. Renouveler le mélange toutes les semaines pour qu'il reste odorant. Ne pas vider entièrement le mélange précédant et ne pas laver la bouteille.

- **La seconde période de piégeage, celle de la reproduction est en septembre/octobre:** Pour la sécurité de tous c'est le moment d'être vigilant et de repérer les nids, puis de contacter un spécialiste.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

RECETTES ANNUELLES 3 300 K€

Utilisation des **réserves** communales provenant de la cession de terrains en 2021 et 2022 = 600 k€

Subventions:	890 k€
Département	130 k€
Région IdF	150 k€
Etat	560 k€

Recettes des services:	260 k€
Périscolaire	100 k€
Locations	60 k€
Autres produits	100 k€

Recette fiscales:	1550 k€
Remboursement TVA	90 k€
Reversement agglomération	80 k€
Taxe aménagement	50 k€
Dotations de l'état	160 k€
Impôts locaux	1 170 k€

Pas d'augmentation du taux communal de taxe foncière

DEPENSES ANNUELLES 3 300 K€

Fonctionnement 1 650 k€
Investissements 1 650 k€

Charges de fonctionnement:	1 621 k€
Personnel communal	730 k€
Autres charges générales	670 k€
Police intercommunale	50 k€

Emprunts	
Remboursement	140 k€
Frais financiers	30 k€
Endettement communal fin 2023:	1 140 k€

Investissements:	
Enfouissement rue Peupliers	120 k€
Etudes diverses	40 k€
Achats 1 rue de Seine	400 k€
Aménagement local médical	100 k€
Entrée parc Baronnie / Eglise	60 k€
Sécurisation route de Nandy	100 k€
Restauration Baronnie	660 k€
Sente du Gibet	30 k€

Des tranchées au coeur du village

Avec l'achèvement des travaux du pôle médical et des appartements autour de la boucherie à l'angle de la rue de Seine et du boulevard du Prince, Énédis intervient pour le raccordement électrique de ces nouveaux locaux au transformateur basse tension situé sur le parking de la Poste. La voirie a donc été la cible de tranchées d'enfouissement des câbles. Ce raccordement permettra de supprimer l'installation électrique provisoire qui a bien encombré le passage dans la rue de Seine. Il faudra encore un peu de patience avant la fin de ces travaux et l'installation du pôle médical.

Entretenir nos espaces verts

INITIATIVES 77
Agence départementale d'insertion

• Soutien de l'association "Initiatives 77"

Pour faire face à l'accroissement des charges de travail suite à la rétrocession du quartier de l'Ormeteau mais aussi de la réorganisation de l'équipe technique municipale, la commune a fait appel à l'association "Initiatives 77" pour l'entretien partiel de nos espaces verts. Cette association loi de 1901, est un organisme associé au Conseil Départemental de Seine et Marne en matière d'emploi, de formation et d'insertion des publics bénéficiant des minimas sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation Adulte Handicapé).

L'entrée du hameau de Sainte Assise, l'allée des Italiens (continuité du boulevard du Prince) ont ainsi bénéficié des services de cet Atelier-Chantier d'Insertion. Le partenariat continuera sur d'autres quartiers de la commune.

• Le cimetière se refait une beauté !

C'est tout d'abord une rencontre autour d'un café entre monsieur Kerza et une élue.

« Nous sommes un groupe de personnes qui fréquentont presque quotidiennement le cimetière. Nous donnons déjà volontiers des coups de main et serions prêt à prendre en charge certains travaux d'entretien du cimetière à définir avec les services municipaux et la mairie… » disait ce monsieur.

Plusieurs rendez-vous sont pris avec le Maire et les services techniques. Merci à monsieur Kerza pour le partage de ses bonnes connaissances du lieu et pour son rapport illustré sur les questions qui méritent un nettoyage, des réparations ou un entretien. Un petit abri pour quelques outils est décidé; les travaux d'entretien sont répartis; l'ossuaire sera protégé; les murs seront libérés du lierre et de la mousse; etc…

Vous pouvez venir renforcer cette équipe de volontaires en appelant la mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Le 17 décembre 2022

- La signature de la convention de mise à disposition de la police intercommunale pour des interventions diurnes et nocturnes.
- Du montant de la redevance pour occupation du domaine public pour le tournage de films à Seine-Port.
- La demande de subventions au titre de la DETR et de

Rénovation

Les locaux intérieurs de La Baronnie abritant le personnel administratif au premier étage ainsi que les escaliers ont été rénovés.

Des travaux de nettoyage et de peinture s'avéraient nécessaires pour le confort de tous, personnels et administrés. Les budgets étant assez limités, c'est le personnel du service technique qui s'est mis à la tâche pour peindre les plinthes des locaux ainsi que la rampe d'escalier de l'entrée. Bientôt les murs de l'accueil seront repeints à leur tour.

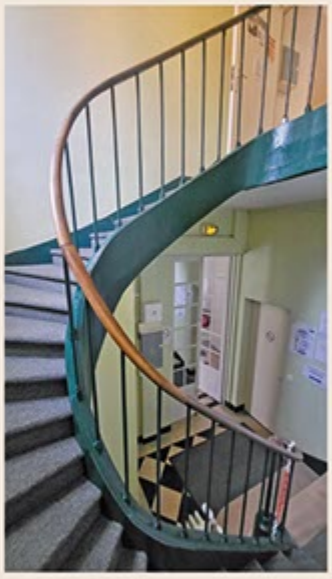

la DSIL auprès de l'État et au titre du FER auprès du Conseil départemental 77.

- La subvention de 2035€ pour quatre jours de classe découverte 2023 de l'école élémentaire La Chesnaie sur le thème du débarquement de Normandie.
- La signature de l'avenant au marché de restauration scolaire Convivio-Ocrs.
- L'extension du bail pour le cabinet médical du Dr ARION.
- La rétrocession à la commune des voiries et dessertes du lotissement de l'Ormeteau.
- L'intégration des parcelles communes de ce lotissement dans le domaine public et privé communal.

Le 11 février 2023

- L'approbation des comptes de gestion 2022 du budget communal.
- Le maintien du taux d'imposition des impôts locaux sans augmentation.
- La signature de la promesse d'achat : parcelle A AH n°527-528 (projet sente)
- La demande de subvention FER 2023 auprès du conseil départemental 77 pour l'aménagement de la voirie.
- Le recours au fond de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine pour le cabinet médical.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pensez-y !

Les inscriptions scolaires et périscolaires pour la rentrée de septembre 2023 sont ouvertes depuis le 6 février. Elles concernent les enfants nés en 2020 qui feront leur rentrée en petite section de maternelle ainsi que l'ensemble des élèves jusqu'au CM2.

Inscription dans les écoles

Les enfants qui quittent la maternelle pour entrer au CP doivent faire l'objet d'une nouvelle inscription en mairie !

Pièces à présenter au service scolaire de la mairie :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (facture de moins de trois mois)
- CNI des parents
- Photo de l'enfant
- Numéro de la Caisse d'Allocation Familiale
- Jugement de divorce ou ordonnance de séparation (si nécessaire)

Après accord d'affectation de la mairie, les familles seront invitées à prendre rendez-vous avec la directrice de l'école concernée.

DES VESTES POLAIRES POUR TOUS NOS ÉCOLIERS

Pour réduire sa consommation d'énergie, la municipalité décide de baisser le chauffage dans les bâtiments publics. Pour supporter la baisse de chauffage dans les écoles, des vestes polaires sont distribuées aux 130 élèves de Seine-Port.

La couleur est choisie : le bleu marine et le nouveau logo de la commune est brodé sur chaque veste. Voilà un vêtement chaud à porter à l'école uniquement.

Enfin jeudi 9 mars, le Maire avec quelques élus et les maîtresses de la maternelle ont assuré la distribution des polaires à la maternelle et aidé les plus petits à enfiler pour la première fois leur veste toute douce. On apprend à tirer la fermeture éclair…

Nos petits écoliers sont fiers de partager, avec les maîtresses et le personnel communal dédié aux écoles, une tenue commune chaude et pratique.

HARCÈLEMENT, STOP AU CALVAIRE !

L'Éducation Nationale a lancé deux numéros destinés aux jeunes afin de lutter contre le harcèlement ou le cyber-harcèlement.

Ces numéros sont des services confidentiels et l'appel est gratuit depuis un poste fixe ou un portable du lundi au vendredi de 09h à 18h (sauf les jours fériés).

- Composer le **3020** afin de lutter contre le harcèlement et permettre aux victimes ou aux témoins de dénoncer de tels agissements.
- Composer le **3018** afin de lutter contre le cyber-harcèlement et permettre aux victimes ou témoins de dénoncer de tels agissements.

ZOOM SUR

" Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique et psychologique. Cette violence se retrouve au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de ***harcèlement.****"*

ZOOM SUR

" Le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires via les réseaux sociaux, les messageries instantanées, les forums, les tchats, les jeux en ligne, les courriers électroniques, les sites de partage de photographies, etc… On parle alors de ***cyber-harcèlement.*** *La victime ne peut facilement se défendre seule."*

POLICE NATIONALE

La Police Nationale met à votre service ses services de plainte

- Pour toutes les urgences composer le **17** ou le **112**
- L'application « masecurité » peut vous informer et vous propose l'accès à un «tchat» en direct avec un policier qui pourra vous conseiller au mieux et vous aiguiller dans vos démarches.

LES ÉCRANS OCCUPENT… PRÉOCCUPENT

Une exposition croissante des enfants aux écrans

En quelques années, les écrans ont envahi nos vies et les chambres de nos enfants.

" Avant les écrans, on mettait les enfants devant la fenêtre. Aujourd'hui, on les met devant les écrans." Serge Tisseron*

Pourquoi de plus en plus de parents laissent-ils leurs enfants passer de nombreuses heures sur les écrans ? Ignorent-ils les possibles dangers de cette exposition ? Croient-ils bien faire ? Le font-ils pour stimuler l'éveil de leurs enfants ou encore les préparer à une vie future ?

"L'explication est sans doute liée aux difficultés quotidiennes de bon nombre de parents : liens familiaux fragilisés, souffrance au travail, problèmes financiers… Si bon nombre de parents abandonnent leurs enfants aux écrans, c'est souvent parce qu'ils se sentent dépassés par un quotidien pénible ou une charge familiale difficile à assumer." Source : Académie des Sciences

Trop d'écrans : quels risques pour nos enfants ?

"L'évolution numérique a des effets positifs considérables en améliorant l'acquisition des connaissances et des savoir-faire, mais aussi en contribuant à la formation de la pensée et à l'insertion sociale des enfants et des adolescents."

- **Sur le développement du cerveau et l'apprentissage de compétences fondamentales ?** Les enfants surexposés aux écrans ont plus de risques de souffrir d'un retard de langage. La surexposition précoce entraîne également une moindre autonomie, une moindre persévérance et une intégration sociale plus difficile.
- **Sur les capacités d'attention et de concentration ?** Elles sont fragilisées surtout si l'enfant se trouve dans une pièce avec la télévision allumée sans qu'il la regarde.
- **Sur le bien-être et l'équilibre de nos enfants ?** Au-delà de quatre heures par jour, le risque est accru de voir apparaître des problèmes émotionnels et une mauvaise estime de soi. Ce temps passé devant les écrans empiète sur le temps consacré à d'autres activités récréatives (sport, jeu avec des amis), qui sont essentielles pour apprendre les valeurs comme le partage, le respect de l'autre... Les enfants qui passent beaucoup de temps devant des contenus violents (jeu vidéo ou télévision) sont plus agressifs et plus enclins à se battre, plus impulsifs. Par ailleurs, la surexposition des plus petits risque d'entraîner une attitude passive face au monde qui les entoure.
- **Sur la santé ?** Une surconsommation d'écrans contribue à réduire le temps consacré aux activités physiques et peut favoriser la tendance au grignotage. La conjonction des deux peut alors entraîner une prise de poids.

Quand faut-il s'inquiéter ?

Il convient de ne pas dramatiser la situation ni de tomber dans la psychose.

« Un enfant ne peut pas être accro aux écrans, car l'addiction est le stade ultime d'un long processus. Avant l'addiction, on est dans l'usage abusif », Elizabeth Rossé, psychologue à l'hôpital Marmottan.

- Sans dramatiser, il convient de rester vigilant dès les premiers signes d'alerte pour éviter qu'une pratique excessive des écrans dans l'enfance ne devienne pathologique à l'âge adulte. Isolement, appauvrissement de la relation aux autres, passivité, retard de langage, irritabilité, agressivité, anxiété, désintérêt pour d'autres activités, obsession des écrans… peuvent être des signes révélateurs d'une pratique excessive.
- Ensuite, parce que l'usage abusif des écrans n'est pas irréversible. Dans la majorité des cas, les symptômes liés à cette pratique excessive cessent dès lors que l'on fixe un cadre à l'enfant pour l'inciter à réguler son usage.

Comment protéger ses enfants d'un usage excessif ?

Les écrans ne sont pas mauvais par nature. C'est leur usage qui peut l'être. L'enjeu n'est donc pas de les bannir mais d'apprendre à nos enfants à les gérer en fixant des règles de bon usage dès leur plus jeune âge.

*« Il est possible de concevoir une diététique des écrans, afin d'apprendre à les utiliser correctement, exactement comme on apprend à bien se nourrir ». Serge Tisseron**

Certains conseils peuvent aider les parents dans leur rôle d'éducation au bon usage des écrans

- **Limiter le temps d'exposition aux écrans :** En impliquant l'enfant dans un processus d'autorégulation afin de le rendre autonome. Dès l'âge de 9 ans, l'enfant peut reporter dans un petit carnet le temps passé devant les écrans. L'avantage est que cela permet de prendre conscience du temps réel passé devant les écrans car ce temps est souvent sous-estimé ;
- **S'intéresser à la pratique numérique de ses enfants** en engageant avec eux un dialogue et en les accompagnant dans leurs découvertes. Le plus grand danger est de laisser un enfant seul face aux écrans ;
- **Utiliser les écrans pour développer leur créativité** en orientant ses enfants vers des activités de création (apprendre à dessiner, à faire des photographies, des origamis…) ;
- **Donner le bon exemple** en s'imposant également une autodiscipline : comment expliquer à ses enfants la nécessité de s'auto-réguler si l'on est soi-même suspendu en permanence à son téléphone ou à sa tablette ? Manipuler son téléphone tout en s'occupant de son enfant contribue à appauvrir les échanges avec celui-ci.

*« Enfin, il est indispensable de fixer un cadre et de définir des limites adaptées à chaque période de la vie. De même que la diversification alimentaire doit se faire en douceur, l'introduction des écrans dans la vie des enfants doit se faire de façon progressive en tenant compte des besoins propres à chaque âge. Serge Tisseron a notamment défini la règle du « 3-6-9-12 » qui est devenue la référence en matière de pédagogie des écrans. »**

3 Avant 3 ans : évitez la télévision et les écrans non interactifs car ils contribuent à renforcer la passivité des jeunes enfants. Ils ont fondamentalement besoin à cet âge d'interagir avec leur environnement en utilisant leurs sens (toucher, voir, entendre, bouger, …).

3 A partir de 3 ans, la télévision peut être introduite mais avec modération. Elle ne doit en particulier pas être placée dans la chambre de l'enfant, les programmes doivent être choisis avec les enfants (en respectant les âges recommandés sur les programmes) et la durée d'exposition doit être fixée au préalable.

6 Entre 3 et 6 ans : n'offrez pas de console de jeu personnelle à votre enfant. Evitez également de placer un ordinateur ou un poste de télévision dans la chambre de votre enfant. Limitez le temps d'écran en fixant des règles claires sur le moment durant lequel ils peuvent être utilisés et la durée d'utilisation. Privilégiez le jeu à plusieurs ou en famille plutôt que de laisser votre enfant seul face à son écran, au risque que son attitude devienne compulsive et qu'il se réfugie dans les écrans pour fuir le monde réel.

6 Entre 6 et 9 ans : fixez un temps d'écran autorisé et laissez la liberté à l'enfant de le répartir comme il le souhaite. Veillez à ce qu'il continue à consacrer du temps à des activités hors écrans. Commencez à lui parler de la notion de droit à l'image et de droit à l'intimité.

9 À partir de 9 ans : initiez votre enfant à Internet. Accompagnez-le dans cette découverte et expliquez-lui les dangers d'Internet en insistant notamment sur le fait que tout ce qui est mis sur le web peut tomber dans le domaine public, ne peut pas être effacé et n'est pas nécessairement vrai. Continuez à fixer une durée autorisée en laissant l'enfant la répartir comme il souhaite entre les différents écrans. Informez-le de l'âge à partir duquel il pourra disposer de son propre téléphone portable.

12 Après 12 ans : vous pouvez laisser votre enfant naviguer seul sur le web à condition qu'il ait bien intégré les risques liés à cette pratique et que vous définissiez un cadre : fixez ensemble les moments de connexion autorisés (en évitant les connexions nocturnes et illimitées depuis sa chambre), informez-le sur les dangers de la pornographie et du harcèlement, discutez avec lui de ce que la loi autorise en terme de téléchargement, apprenez-lui à respecter la signalétique PEGI (Pan European Game Information) qui attribue à chaque jeu un âge spécifique.

** Serge Tisseron est psychiatre, Docteur en psychologie et membre de l'Académie des Technologies et du Conseil National du Numérique*

LISSAC
OPTICIEN

24, Av. Ch. Monnier
CESSON - Tél: 01.60.63.55.55

Boulangerie Pâtisserie

Maison VARIN
4, rue de Melun - 77240 SEINE-PORT
Téléphone : 01 60 63 51 20
FERMÉ LE LUNDI

Arch Tec
Une construction ?
Une maison ou son extension ?
Un réaménagement ?
Confiez vos projets à un Architecte DPLG !
Eric Pothérat
vous accueillera toujours
avec plaisir et professionnalisme
contact@archetec.fr • 06 46 46 17 11

CSM EXPERTISE
CONSEIL
SOLUTION
MAITRISE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
53 RUE DE MELUN
77240 SEINE-PORT
Tel: 01 64 19 05 71 - Fax: 01 64 19 06 63
csm@csmexpertise.com

SAVECO
Clément Carrara
Plomberie-Chauffage-Sanitaire
5 bis chemin des Plâtrières 77240 Seine-Port
01 60 63 84 41

BATIM CO
01 69 89 16 16
BATIM CO
MAÇONNERIE COUVERTURE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
31, route de Villededon - 91250 MORSANG-SUR-SEINE
Tél. : 01 69 89 16 16 - Fax : 01 60 75 17 65

Besoin d'un DIAGNOSTIC IMMOBILIER ?
DPE, amiante, Carrez, électricité, gaz, plomb
Enguerrand Jano
12 avenue Henri Haulot
77240 Seine-Port
06.79.98.80.55
melun@defim.pro
defim-melun.fr
DEFIM

PEUGEOT
GARAGE DE SEINE-PORT
AGENT PEUGEOT
39, rue Sainte-Assise - 77240 SEINE-PORT
Tél. : 01 64 41 85 85 - Fax : 01 64 41 79 25

GDS SERVICES
Guilherme Dos Santos
06.50.11.16.73
gds.services77@gmail.com
Services à la personne
Seine-Port
Jardinage, bricolage...
le montant des travaux engagés sont déductibles des impôts à 50%

DES COLLÉGIENS EN STAGE À SEINE-PORT

Vous avez déjà entendu parler du stage de 3ème ? Ce stage d'observation est l'occasion pour le collégien de découvrir le monde économique en entreprise.

En décembre 2022 quatre élèves du collège Le Grand Parc de Cesson ont pu réaliser leur stage au sein de notre village.

Pendant une semaine, Camille, Daphné, Lise et Théo ont partagé le quotidien d'entrepreneurs Seine-Portais ainsi que celui des maîtresses de l'école maternelle.

Ils se sont confrontés aux réalités concrètes du travail, tout en bénéficiant de l'expérience de professionnels. Ce moment important d'échange peut permettre aux stagiaires de confirmer, ou non, son projet d'orientation. A l'issu de ce stage les élèves ont réalisé un rapport suivi d'un oral. Les notes obtenues seront prises en compte dans leur moyenne du Brevet des collèges.

Alors un grand merci à M. CARRERE D'Ambiance Nature, Mme JOURDE de TPLH, Mme DURO de DS Coiffure et Mme COLETTE directrice de l'école maternelle pour avoir soutenu ces collégiens en leur permettant de faire leur premier pas dans le monde du travail.

SALUS IN SACRO PORTU

ÉCHANGEONS NOS POINTS DE VUE LE 15 AVRIL !

Le Maire et son équipe municipale proposent un temps d'échanges avec les Seine-Portais pour partager les diverses questions relatives à la commune.

Rendez-vous à La Baronnie samedi 15 avril à 17h. Un apéritif convivial sera proposé en fin de réunion.

ZOOM SUR

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ? CONTACTEZ LA MAIRIE !

ZOOM SUR

LE TROTTOIR DEVANT CHEZ SOI

Le maire exerce la police municipale en vue d'assurer notamment « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoiement » *. A ce titre, le juge lui a reconnu la possibilité de prescrire aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation**

A noter : le règlement sanitaire départemental peut également comporter des précisions sur les obligations des riverains en ce domaine.

* Art.L2212-2 du CGCT - **CE, 15 octobre 1980, Garnotel, n°16199

ZOOM SUR

VÉHICULES À MOTEUR INTERDITS À L'ORMETEAU

L'Agence des Espaces Verts (AEV) rappelle que la circulation des engins à moteur tels que motos, quads et trottinettes électriques est strictement interdite sur le domaine de l'Ormeteau.

ZOOM SUR

PUBLICITÉ EXTÉRIEURE INTERDITE

La publicité extérieure est soumise à une réglementation stricte

Autorisée sur les panneaux lumineux (dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants) ou les panneaux d'affichage prévus à cet effet, elle est strictement interdite dans un Site Patrimonial Remarquable (SPR). Notre village, classé SPR, interdit toute affiche de publicité sur son territoire.

LA POLICE INTERCOMMUNALE MONTE EN PUISSANCE

Une dizaine d'agents de police ont pris leur fonction, le 6 mars dernier, au service de la police intercommunale de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. A terme, les effectifs seront portés à 16 policiers, afin que deux équipages armés patrouillent en permanence, de jour comme de nuit sur tout le territoire* en coordination avec la police nationale.

La sécurité routière, la prévention de la violence dans les transports ou les cambriolages, la lutte contre la toxicomanie et les nuisances, entre autres, font partie de ses priorités.

*Boissise-Le-Roi, La Rochette, Le-Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

100% ROCK À LA BARO !

Musiq'en Seine organise samedi 10 juin un concert gratuit 100% rock. Au programme : deux groupes se reproduiront dans le parc de La Baronnie.

Tout d'abord, de 18h à 20h, les **« Breaking Bads Boys »** interprèteront des classiques des années 60 aux années 2000.

Puis de 20h à 21h le groupe **« Over The Days »**, où joue Camille THÉRY, nous fera découvrir une création originale qui raconte en musique le « voyage d'un champion ».

Vous trouverez sur place buvette et petite restauration pour passer une bonne soirée en musique.

DORMIR À SEINE-PORT

Au 16 rue de Melun, le nouveau Gite du chat dormant offre le charme d'une vieille maison au cœur du village.

Renseignements : 0682833026 et 0676507072 *giteduchatdormant@gmail.com*

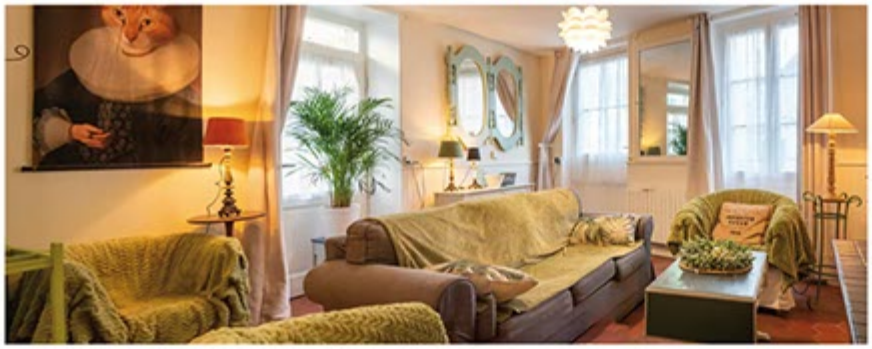

CONCEPT STORE : DESIGN ET CONVIVIALITÉ

Depuis le 1 mars, le local situé 23 rue de Melun, acquis et rénové par notre commune, abrite un nouveau commerce : TPLH Concept Store. Mais qu'est-ce donc ?

C'est tout d'abord un souhait de Muriel Jourde, habitante du village et décoratrice d'intérieur : elle désirait ouvrir un lieu où puissent se mêler convivialité et design, un lieu où exprimer sa passion pour la décoration et partager avec vous sa créativité. C'est à présent une boutique où vous pourrez retrouver sa sélection d'objets déco et ses coups de cœur pour embellir vos intérieurs ou tout simplement pour offrir un cadeau. Mais c'est aussi son studio de conception, un endroit dédié à vos projets d'aménagement, de décoration et de rénovation. Muriel vous accompagne de l'élaboration jusqu'à la réalisation de vos projets que vous soyez des particuliers ou des professionnels.

Vous avez une idée en tête ? Une envie ? Un projet ? ou juste besoin d'un conseil déco ? Envoyez un petit mail à *muriel.tplh@asdp77.fr*

LAFAMISOL : UN DÎNER- CONCERT AVEC VIGNON

L'épicerie solidaire LAFAMISOL a trouvé un moyen de renflouer ses caisses afin de remplir ses rayons et ses frigidaires pour d'aider le plus longtemps possible toutes les familles bénéficiaires et futurs bénéficiaires.

Une solution bien sympathique va nous permettre de nous retrouver, de passer une bonne soirée et de faire une "bonne action" : un dîner - concert avec l'artiste crooner - blues - rock VIGNON qui a participé à « The Voice » aux côtés de Louis BERTIGNAC (cofondateur du groupe français Téléphone).

Venez nombreux vendredi 14 avril à 19h30, salle municipale de Pringy ! Parlez en autour de vous…

Soirée : 38 € / personne (hors boisson) 07 68 73 56 56 ou 07 49 95 21 58

Lafamisol : 50 av. Albert Beaufils, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry. 01 60 69 40 14

ZOOM SUR

STAGE SELF DÉFENSE AU FÉMININ

Prochain rendez-vous avec Charles LOBO et Lionel CHATEIGNER samedi 22 avril de 17h à 19h, salle F. Dorléac au "Carré du 6" (36 rue de Melun).

Inscription *senarttkd@gmail.com* ou 06 68 63 68 61 - Cours gratuit

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB DE L'AMITIÉ

- Jeudi 25 mai, les membres du club seront en voyage dans la Sarthe pour une visite du Musée de la Musique mécanique de Dollon dans un décor évoquant un café des années 30 : un voyage sonore et enchanteur. Après la découverte des monuments historiques de La Ferté-Bernard à bord de son petit train, les voyageurs emprunteront un camion-safari pour l'observation de cerfs et de biches… Une dégustation est prévue à la ferme.
- Jeudi 6 juillet, le traditionnel déjeuner au bord du Balory aura lieu au Moulin neuf.

La sortie dans la Sarthe est ouverte à tous les Seine-Portais dans la limite des places disponibles. S'inscrire avant le 8 mai auprès de Marie-Claire Chansioux 06 28 13 42 60. Prix de l'excursion : 45 €

LA CROIX-ROUGE RECRUTE DES BÉNÉVOLES

Vous êtes disponible quelques soirs par mois en semaine et/ou le week-end ?

Devenez bénévole au sein d'une équipe solidaire, dynamique et toujours de bonne humeur afin d'apporter du soutien aux plus démunis.

L'équipe bénévole du Samu Social de l'unité locale de la Croix-Rouge de Melun est à la recherche de nouveaux membres

Contact : Julia CLERET, (Référente EMA - Samu Social) **06 20 61 35 75**

" Notre équipe mobile est composée de 3 bénévoles encadrées par un chef d'équipe expérimenté. A bord d'un véhicule, nous assurons des tournées de 20h à minuit, 7j/7, sur le secteur de Melun. La priorité de l'équipe de terrain est d'aller à la rencontre des personnes dans la rue et de maintenir, voire recréer un lien social. Notre intervention est fondée sur deux principes : respecter le choix des personnes et proposer en urgence une aide inconditionnelle. Les équipiers du Samu social distribuent des boissons chaudes mais également des vêtements, des couvertures, des duvets, des produits d'hygiène... Cette aide matérielle, souvent très appréciée, n'est cependant qu'un prétexte pour établir un dialogue… "

Julia CLERET

www.instagram.com/croixrougemelun/?hl=fr *fr-fr.facebook.com/croixrougemelun/*

PETIT ROSIER POÈTE

Au petit matin,
Attiré par un doux soleil,
Petit rosier sauvage s'éveille.
Sourcillé à la vie raffinée
Comme des yeux qui s'ouvrent.
Boutons rosés en amande,
Créateur d'une première fois
Quelques jours, quelques heures,

Sourit à la vie.
Sans intervention humaine,
Beauté, couleur rose, orangé, rose pâle.
Richesse de la fleur qui s'ouvre.
Prudente sagesse, mais soif ?
Soif de liberté.
Épanoui, ouvert à l'infini,
Éphémère légère.

Délicates pétales,
papillons parsemés.
Larmes précieuses
déposées.
Mousse humide,
verte pelouse.
Sauvageonne à
contre-jour,
Rose d'un jour.

Marie-Thérèse, votre poétesse

CONSEILS MUNICIPAUX se tenir informé avec l'application communale MMEP

LAFAMISOL : DÎNER- CONCERT AVEC VIGNON à 19h30 — **14 AVRIL**
Salle municipale de Pringy

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE suivie d'un apéritif convivial à 17h — **15 AVRIL**

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 — **8 MAI**
Rendez-vous à 12h, place Trainard

VISITE DE LA RÉSERVE DES BRUYÈRES À SAINTE ASSISE — **13 MAI**
Saint Fiacre

MARCHÉ D'ART 1ère ÉDITION place Madame de Montesson 10h-18h — **13 MAI**

INAUGURATION DE LA NAÏADE Parc de La Baronnie à 17h — **13 MAI**

FÊTE DES VOISINS — **à partir du 26 MAI**

LA SEINE EN SCÈNE Exposition photos de G. Elleboode — **4-5 JUIN**
Visite guidée : 4 juin à 14h30 - Concert : 5 juin à 15h Visite des scolaires : 3 juin

100% ROCK Un concert gratuit - Parc de La Baronnie de 18h à 21h — **10 JUIN**
Musiqu'en Seine

CONFÉRENCE - ÉCHANGES DE GRAINES ET DE PLANTES Saint Fiacre — **17 JUIN**

FÊTE AU HARAS : DRESSAGE EN MUSIQUE avec Challer — **17-18 JUIN**

FÊTES DES ÉCOLES JDM et Musiqu'en Seine - À La Baronnie — **24 JUIN**

BAL à La Baronnie - JDM — **24 JUIN**

FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE NATIONALE et défilé aux lampions — **13 JUILLET**

Dir de publication : Vincent PAUL-PETIT
Comité rédaction Maé BUTIN KIENER - Gautier GERMAIN Véronique VERON

Mise en page: Gil JOUIN Gravure numérique: Melun-impressions La Gazette est produite à partir de papier recyclé, non vernis et d'encres végétales respectueuses de l'environnement.

label Imprim'Vert - 01 60 56 55 00
RC Melun 69 B50 - ISSN 1259-4113

Agenda